

2024-2025

CAHIER DE L'ÉTUDIANT[E]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



ROUYN-NORANDA

190.B0

TECHNOLOGIE FORESTIÈRE

Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Parmi la population étudiante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, les personnes inscrites au programme d'études *Technologie forestière*.

Ce document a été réalisé par :

*Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5*

*Téléphone : 819 762-0931
Sans frais : 1 866 234-3728
Télécopieur : 819 762-2071*

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Mise à jour :

*Direction des études
2024-04-10*

Table des matières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES	4
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
LES BUTS DU PROGRAMME	11
CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME	11
LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE	13
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	14
LE LOGIGRAMME DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE	16
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN TECHNOLOGIE FORESTIÈRE	17
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME.....	21
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	21
ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES	22
ANNEXE I	24
TABLE DE CORRESPONDANCE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE	24
ANNEXE II	26
TABLE DE CORRESPONDANCE POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE	26

Bienvenue en Technologie forestière au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue!

Le programme *Technologie forestière* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en *Technologie forestière*. Comme tout programme d'études collégiales, il est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par l'ensemble de la population étudiante de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres au programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des informations sous forme de tableaux, grille de cours, logigramme, vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé et ainsi de faire votre suivi du développement des compétences et de l'atteinte des objectifs visés.

Conservez ce cahier; il vous sera utile tout au long de vos études.

Message aux futures étudiantes et futurs étudiants,

Nous tenons à vous souhaiter une cordiale bienvenue dans le programme de *Technologie forestière*. Ce programme d'études vise l'acquisition progressive de compétences que vous mettrez en application dans le domaine de l'aménagement intégré des forêts. Cette forme d'aménagement de la forêt demande que l'on prenne en compte l'ensemble des ressources et le caractère durable de la forêt. De plus, elle exige que l'on assure la pérennité des ressources renouvelables. C'est dans ce cadre exigeant que le ou la technologue forestier(-ière) va exercer sa profession.

L'équipe enseignante est là pour vous accompagner dans votre démarche d'apprentissage. Au cours de votre programme d'études, vous progresserez dans l'acquisition de compétences qui sont directement transférables au marché du travail. Vous aurez également à développer des habiletés personnelles qui contribueront à parfaire votre formation et vous permettront de vous ajuster à des situations de travail en constante évolution.

C'est avec cet apprentissage comme toile de fond que nous vous assurons de notre entière collaboration et que nous vous souhaitons un séjour des plus agréables et fructueux.

Le personnel enseignant du programme de Technologie forestière

Les programmes d'études collégiales¹

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'étudiant(e) : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

¹ Extrait du devis ministériel : Composantes de la formation générale (2017) Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
 - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
 - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
 - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
 - Assumer ses responsabilités sociales.

- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
 - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
 - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
 - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.

- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
 - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
 - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
 - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
 - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
 - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
 - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
 - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
 - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
 - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
 - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
 - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
 - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
 - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;

- Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
- Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
- Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
 - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
 - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
 - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
 - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
 - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
 - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
 - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
 - De la réflexion critique;
 - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
 - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
 - Des idées et de leur histoire;
 - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
 - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
 - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
 - Des éléments de la culture du monde anglophone.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
 - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
 - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
 - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
 - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
 - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
 - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :

- Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
 - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;
 - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
 - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
 - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
 - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
 - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
 - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
 - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
 - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
 - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
 - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
 - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.
 - Sur le plan des attitudes :
 - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
 - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
 - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
 - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
 - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;

- Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
- De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
- De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
- De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi les six domaines suivants :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

Les buts du programme

Le programme *Technologie forestière* vise à former des technologues en foresterie aptes à travailler à l'application et au développement de techniques relatives à l'aménagement durable de la forêt et à la récolte de matière ligneuse.

La nature et l'éventail des tâches du technologue en foresterie varient en fonction du type et de la taille de l'organisation pour laquelle il travaille. De manière générale, ces tâches sont liées aux diverses étapes des travaux, plus particulièrement à leur planification, à leur exécution, à leur supervision et à leur contrôle, de même qu'à l'application des normes et des règles en matière de protection de l'environnement et de santé et de sécurité au travail.

La majorité des tâches accomplies par le ou la technologue en foresterie respectent un processus qui peut se résumer ainsi : planifier le travail, effectuer le travail, contrôler la qualité du travail, synthétiser des données, analyser des résultats et rédiger des rapports.

Les technologues forestiers exercent leur fonction en lien avec les ingénieurs forestiers qui établissent les techniques de travail à utiliser et qui ont à superviser directement ou à valider des travaux exécutés par les techniciens.

Au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous visons particulièrement à former des technologues :

- Prêts à participer à l'aménagement durable des ressources des forêts publiques et privées du territoire québécois;
- Aptes à coordonner les travaux relatifs à la connaissance et à l'utilisation harmonieuse et optimale des ressources du milieu forestier, dans le respect de la santé et de la sécurité des travailleurs.

De plus, conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme de *Technologie forestière* vise à :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession;
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession de technologue en foresterie;
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière;
- Favoriser le développement d'une éthique professionnelle orientée vers l'aménagement durable de la forêt.

Condition d'admission au programme

Pour être admis dans le programme *Technologie forestière*, aucune condition spécifique n'est requise.

Intentions pédagogiques

De plus, un certain nombre d'intentions pédagogiques seront poursuivies tout au long du programme. Il s'agit de visées éducatives qui servent de guides dans les interventions auprès des étudiant(e)s. Elles incitent les enseignants à intervenir dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête. Elles visent à développer chez l'étudiant(e) des habitudes et des attitudes qui n'ont généralement pas fait l'objet de formulations précises au niveau des objectifs et des standards, mais qui sont néanmoins importantes.

- Développer le souci de protéger l'environnement
- Développer le souci d'une bonne santé physique et mentale
- Développer l'autonomie, l'initiative et le sens des responsabilités
- Développer le respect des techniques de travail et des échéanciers
- Développer la préoccupation du travail bien fait
- Développer le sens du travail en équipe et l'esprit d'entraide
- Développer la capacité de travailler seul
- Développer la conscience professionnelle
- Développer la sociabilité
- Développer la polyvalence dans l'exécution des tâches
- Développer une attitude positive
- Développer le sens du leadership
- Développer le sens de l'expression orale et écrite
- Intégrer l'usage de l'outil informatique dans le travail quotidien
- Développer le sens de la planification et de l'organisation
- Développer le sens du travail sécuritaire
- Développer un sens critique relativement aux problématiques sociales, économiques, et environnementales
- Développer la capacité d'analyse et de synthèse
- Développer la capacité de résoudre des problèmes de façon appropriée
- Développer le respect des lois et des règlements
- Développer le sens de l'observation
- Développer le souci du détail et de la précision des mesures et des données
- Développer le respect d'autrui et le sens de l'équité
- Développer la capacité à réagir aux situations imprévues
- Développer la capacité de travailler sur l'ensemble du territoire québécois
- Développer le sens de l'entrepreneuriat

Le profil de la personne diplômée

Finalité

La formation de la personne diplômée en *Technologie forestière* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est axée vers la planification, la supervision et le contrôle de projets relatifs à l'aménagement polyvalent et durable des ressources de la forêt, afin de répondre aux besoins de la société.

À son entrée sur le marché du travail, les compétences acquises par le ou la technologue forestier(-ière), au cours de ses trois années de formation, font en sorte qu'elle est apte à :

Sur le plan technique

Inventorier et établir le potentiel du territoire :

- Recueillir, traiter, analyser, classifier les données forestières d'un territoire (sol, flore, faune, etc.);
- Appliquer des logiciels utiles à la pratique forestière (inventaire, cartographie, contrôle, etc.);

Gérer et harmoniser les utilisations du territoire :

- Analyser, évaluer, optimiser des systèmes de production forestière (sylviculture, récolte, voirie);
- Intervenir auprès des multiples utilisateurs de la forêt (soutien technique, harmonisation);

Collaborer au suivi et à l'établissement des stratégies d'aménagement :

- Planifier, organiser, superviser, contrôler un projet forestier dans un cadre normatif (santé/sécurité, qualité, productivité, coûts, environnement, etc.);
- Collaborer à l'établissement de stratégies d'aménagement (forêt publique, privée ou urbaine).

Habilités communicationnelles

Interagir auprès des divers utilisateurs de la forêt :

- Rechercher, traiter et communiquer efficacement l'information forestière par divers moyens (rapport technique, présentation, négociation, animation, concertation, etc.), en français, et de manière fonctionnelle, en anglais.

Valeurs, attitudes et habiletés intellectuelles

Résoudre des problèmes dans un cadre normatif :

- Exercer sa capacité d'analyse et de synthèse, sa rigueur, son sens de l'organisation et des responsabilités, son souci du respect de l'environnement.

S'adapter à des situations de travail complexes et changeantes :

- Faire preuve de courtoisie, de leadership, d'autonomie, de polyvalence, d'initiative, d'efficacité et d'éthique professionnelle.

Continuer son développement personnel :

- S'engager dans un processus de formation continue;
- Maintenir sa forme physique et mentale.

La grille de cours du programme

190.B0 Technologie forestière (ATE) (Rouyn-Noranda)

1^{re} session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
101-211-AT	Écologie et habitats fauniques	3	1	2	2	
190-212-AT	Introduction à la Technologie forestière	1	3	1	1 2/3	
190-213-AT	Végétaux forestiers du Québec 1	2	3	3	2 2/3	
190-214-AT	Mesure des arbres	2	3	2	2 1/3	
190-215-AT	Ressources de la forêt	2	3	2	2 1/3	
420-216-AT	Traitement de données forestières	2	2	2	2	
Heures de travail par semaine :		42	13	16	13	14

2^e session

109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
190-221-AT	Végétaux forestiers du Québec 2	2	1	2	1 2/3	190-213-AT
190-222-AT	Utilisation du GPS	1	2	2	1 2/3	
190-223-AT	Géomatique forestière	1	3	2	2	420-216-AT
190-224-AT	Écosystèmes forestiers	2	3	2	2 1/3	190-215-AT, 420-216-AT
190-225-AT	Cartographie forestière et photo-interprétation	2	3	2	2 1/3	
201-226-AT	Mathématiques en foresterie	2	1	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine :		45	12	17	16	15

3^e session

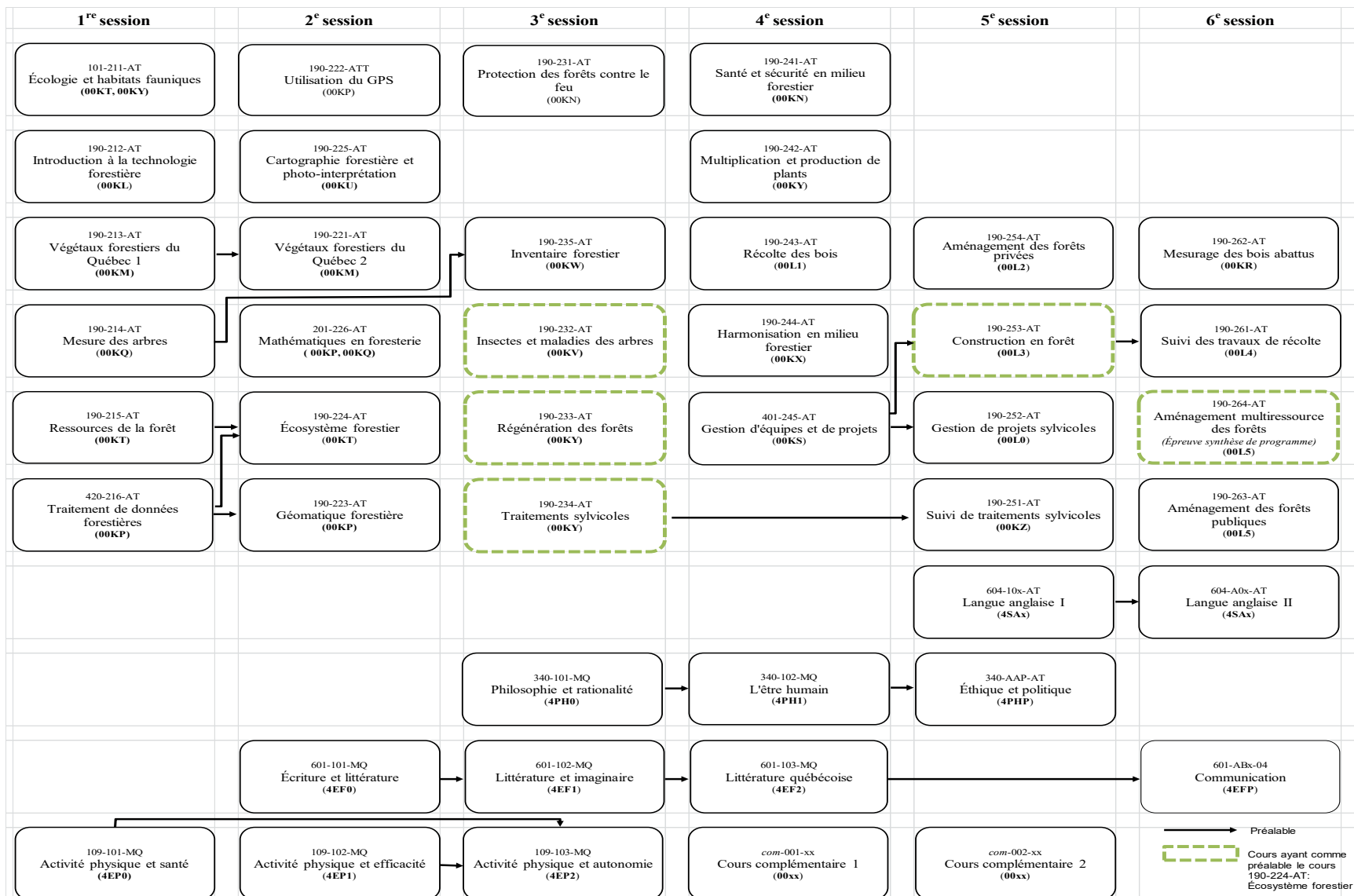
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
190-231-AT	Protection des forêts contre le feu	2	2	2	2	
190-232-AT	Insectes et maladies des arbres	2	2	2	2	190-224-AT
190-233-AT	Régénération des forêts	2	2	2	2	190-224-AT
190-234-AT	Traitements sylvicoles	2	3	2	2 1/3	190-224-AT
190-235-AT	Inventaire forestier	2	3	2	2 1/3	190-214-AT
Heures de travail par semaine :		49	17	15	17	16 1/3

4 ^e session		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
340-102-MQ	<i>L'être humain</i>	3	0	3	2	340-101-MQ
601-103-MQ	<i>Littérature québécoise</i>	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
com-001-xx	<i>Cours complémentaire</i>	2	1	3	2	
190-241-AT	Santé et sécurité en milieu forestier	2	2	2	2	
190-242-AT	Multiplication et production de plants	2	2	2	2	
190-243-AT	Récolte des bois	2	2	2	2	
190-244-AT	Harmonisation en milieu forestier	1	2	2	1 2/3	
401-245-AT	Gestion d'équipes et de projets	2	2	2	2	
Heures de travail par semaine :		49	17	12	20	16 1/3

5 ^e session		T	L	P		
340-AAP-AT	<i>Éthique et politique</i>	3	0	3	2	340-102-MQ
604-10x-MQ	<i>Langue anglaise I</i>	2	1	3	2	
com-002-xx	<i>Cours complémentaire</i>	2	1	3	2	
190-251-AT	Suivi de traitements sylvicoles	3	3	2	2 2/3	190-234-AT
190-252-AT	Gestion de projets sylvicoles	1	2	2	1 2/3	401-245-AT
190-253-AT	Construction en forêt	2	4	3	3	190-224-AT, 401-245-AT
190-254-AT	Aménagement des forêts privées	2	2	2	2	
Heures de travail par semaine :		46	15	13	18	15 1/3

6 ^e session		T	L	P		
601-ABx-AT	<i>Communication</i>	2	2	2	2	601-103-MQ
604-AOx-AT	<i>Langue anglaise II</i>	2	1	3	2	604-10x-MQ
190-261-AT	Suivi des travaux de récolte	2	3	2	2 1/3	190-253-AT
190-262-AT	Mesure des bois abattus	3	3	3	3	
190-263-AT	Aménagement des forêts publiques	2	4	2	2 2/3	
190-264-AT	Aménagement multiresources des forêts	1	4	2	2 1/3	190-224-AT
	Épreuve synthèse de programme (ESP)					
Heures de travail par semaine :		43	12	17	14	14 1/3

Le logigramme de la formation spécifique



La formation spécifique en Technologie forestière

Première session

101-211-AT Écologie et habitats fauniques

Le ou la technologue forestier(-ière) est de plus en plus appelé à travailler en équipe multidisciplinaire. Il ou elle se doit donc de comprendre la complexité des interrelations existant entre les différents éléments vivants et non vivants d'un écosystème forestier. À la fin du cours, l'étudiant(e) est en mesure d'interpréter la dynamique d'un écosystème forestier et d'y reconnaître les indices de présence de la faune.

190-212-AT Introduction à la Technologie forestière

Le domaine forestier est constitué d'une multitude de disciplines aux diverses fonctions, tâches, et opérations de travail dans une perspective d'aménagement durable de la forêt. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant(e) y découvre les différentes facettes et, à la fin, il ou elle est en mesure de se situer par rapport au domaine forestier et les différents contextes du travail.

190-213-AT Végétaux forestiers du Québec 1

Le ou la technologue forestier(-ière) doit être en mesure d'identifier l'ensemble des plantes commerciales ou non détenant un rôle en aménagement forestier durable. Cette identification peut être réalisée tout au long de l'année et à n'importe quel moment de la croissance de ces plantes, avec ou sans clé d'identification. À la suite de ce cours, l'étudiant(e) a les connaissances nécessaires pour définir la composition arborescente et arbustive d'un territoire forestier.

190-214-AT Mesure des arbres

La caractérisation d'un peuplement forestier nécessite la prise de mesures quantitatives et qualitatives des arbres vivants à l'intérieur d'un territoire défini. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est capable de prendre les mesures dendrométriques (diamètres, hauteurs, âge, accroissements, étage, ensoleillement, qualité, etc.) des arbres lors d'inventaires forestiers.

190-215-AT Ressources de la forêt

Le ou la technologue forestier(-ière) utilise diverses méthodes d'inventaire pour décrire un site forestier selon les critères de base de l'aménagement durable des forêts afin d'en assurer la conservation. À la fin du cours, l'étudiant(e) est en mesure de décrire les éléments descriptifs essentiels d'un site, tels le sol, la végétation et les paysages.

420-216-AT Traitement de données forestières

Le ou la technologue forestier(-ière) utilise couramment différents logiciels pour recueillir, traiter, analyser et classifier les données relatives à la pratique forestière. À la fin du cours l'étudiant(e) est en mesure d'utiliser efficacement les principaux outils de gestion de fichiers d'un système d'exploitation, de produire un document technique de qualité et de bien gérer l'information contenue dans des bases de données à l'aide de la suite Microsoft Office principalement Excel et Access.

Deuxième session

190-221-AT Végétaux forestiers du Québec 2

En plus des arbres et arbustes, le ou la technologue forestier(-ière) doit être en mesure d'identifier les plantes de sous-bois pour déterminer les caractéristiques écologiques d'un site forestier. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) est capable de définir une association végétale et classifier une station forestière. Ces connaissances sont essentielles pour l'application des techniques d'aménagement forestier durable.

190-222-AT Utilisation du GPS

Le GPS est le système le plus utilisé par le ou la technologue forestier(-ière) afin de localiser et cartographier les travaux forestiers. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure d'utiliser adéquatement un système GPS pour localiser des infrastructures, relever des superficies et naviguer en forêt. Il ou elle apprend, également, à convertir les données recueillies par le GPS pour les utiliser avec d'autres logiciels.

190-223-AT Géomatique forestière

Le ou la technologue traite les données numériques descriptives et géographiques d'inventaires forestiers à l'aide de logiciels relatifs à la géomatique. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant(e) utilise ces informations pour réaliser un projet de cartographie numérique d'un territoire.

190-224-AT Écosystèmes forestiers

La forêt est un ensemble intégré de plusieurs composantes (sols, faune, flore, paysage) que le ou la technologue classe en stations forestières. À partir des éléments acquis dans ce cours, l'étudiant(e) sait reconnaître les types de station forestière, prévoir son évolution et procéder à une évaluation écologique de son potentiel et de ses contraintes.

190-225-AT Cartographie forestière et photo-interprétation

Le ou la technologue forestier(-ière) utilise la photographie aérienne comme outil de base pour la planification et la cartographie des interventions forestières. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est capable d'interpréter et de cartographier les éléments reliés à la végétation et au milieu physique d'un territoire ciblé.

201-226-AT Mathématiques en foresterie

Dans le cadre de ces fonctions, le ou la technologue doit appliquer certains concepts mathématiques pratiques nécessaires à l'étude des données relatives à la foresterie et aux calculs qui en découlent. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure d'effectuer l'analyse statistique de données informatisées associées au milieu forestier et de calculer les variables d'un peuplement forestier.

Troisième session**190-231-AT Protection des forêts contre le feu**

Le ou la technologue intervient directement dans la protection des forêts contre le feu. Il ou elle évalue l'ampleur de la situation, choisit des méthodes préventives ou de lutte et en vérifie l'application sur le terrain. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure d'évaluer les risques d'incendie, de proposer des moyens d'intervention et d'en faire le suivi.

190-232-AT Insectes et maladies des arbres

Dans le but de protéger les forêts contre les impacts des insectes et des maladies, le ou la technologue établit un diagnostic afin de choisir les méthodes de prévention et de lutte en plus de veiller à leur application. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est capable d'évaluer l'état de santé d'une forêt, de proposer des moyens de prévention et d'intervention et d'en assurer le suivi.

190-233-AT Régénération des forêts

Afin de régénérer un territoire forestier selon les essences désirées, le ou la technologue forestier(-ière) effectue diverses interventions qui vont de la manutention des plants à leur mise en terre jusqu'aux méthodes de suivis à court et moyen termes. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) est capable d'appliquer les différentes techniques de reboisement d'un territoire.

190-234-AT Traitements sylvicoles

Le ou la technologue forestier(-ière) participe à l'élaboration de scénarios sylvicoles en vue d'améliorer et d'augmenter la productivité des écosystèmes forestiers. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure de poser un diagnostic sylvicole adéquat à partir des données recueillies dans le milieu et d'établir les objectifs à atteindre au niveau du reboisement.

190-235-AT Inventaire forestier

Afin de s'assurer de la mise en application du principe d'aménagement forestier durable et de la confection des plans nécessaires pour y parvenir, le ou la technologue doit analyser les données recueillies lors d'inventaires forestiers. Suite à ce cours, l'étudiant(e) est capable de choisir la méthode d'inventaire correspondant à chaque type de travaux forestiers, d'en planifier l'exécution et d'en réaliser l'ensemble des étapes.

Quatrième session**190-241-AT Santé et sécurité en milieu forestier**

Les travailleurs du domaine forestier sont exposés à des risques inhérents à leur métier. Le ou la technologue forestier (-ière) sait reconnaître les facteurs de risque et les moyens pour les éviter en s'appuyant sur la législation et les mesures de santé et sécurité du travail en milieu forestier. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) sait appliquer des mesures préventives et des mesures d'urgence.

190-242-AT Multiplication et production de plants forestiers

Afin de reboiser un territoire forestier, le ou la technologue détermine le mode de multiplication de plants forestiers approprié en vue d'une production en serre, en ciblant des semences de qualité ainsi que des conditions de croissance adéquates. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) est capable d'appliquer toutes les étapes de production du développement des plants choisis.

190-243-AT Récolte des bois

Dans le cadre d'une exploitation forestière, le ou la technologue choisit la technique et les instruments de récolte pour réaliser les divers travaux requis (abattage, façonnage, débardage, manutention, transport final) pour chaque contexte. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure d'en analyser la réalisation afin de choisir le procédé et les appareils de récolte appropriés.

190-244-AT Harmonisation en milieu forestier

Le ou la technologue forestier(-ière) doit réaliser la répartition des multiples ressources de la forêt québécoise entre les divers utilisateurs aux intérêts souvent divergents. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est capable d'appliquer des techniques d'aide à la décision et à la résolution de problèmes reliées à l'allocation des ressources forestières.

401-245-AT Gestion d'équipes et de projets

Dans le cadre de ses responsabilités, le ou la technologue forestier(-ière) doit superviser le personnel ou les d'équipes de travail dans le but d'aider l'organisation à atteindre ses objectifs. Il ou elle gère les projets qui lui sont assignés; tant au niveau financier qu'humain. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure de gérer les ressources humaines et matérielles nécessaires à chaque projet forestier.

Cinquième session

190-251-AT Suivi de traitements sylvicoles

Suite à la réalisation de traitements sylvicoles, le ou la technologue forestier(-ière) vérifie la conformité des travaux en fonction des normes établies. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est capable de recueillir et d'analyser les données du terrain en vue de valider la conformité ou non des traitements.

190-252-AT Gestion de projets sylvicoles

L'importance des traitements sylvicoles nécessite une planification de chacune des étapes de réalisation que le ou la technologue forestier(-ière) planifie et coordonne. Il ou elle en assure le suivi et rédige le rapport sur l'exécution des travaux. Suite à ce cours, l'étudiant(e) est en mesure de planifier et de diriger les travaux précommerciaux et de remise en production.

190-253-AT Construction en forêt

Le ou la technologue détient la responsabilité de la gestion des infrastructures telles que les travaux de voirie forestière et la construction de camps pour loger le personnel en forêt. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant(e) est capable de planifier et d'évaluer, en respectant les normes, la mise en place de ces infrastructures.

190-254-AT Aménagement des forêts privées

La forêt privée occupe une place importante au Québec et le ou la technologue forestier(-ière) agit à titre de conseiller(ère) auprès des producteurs forestiers. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure d'identifier les besoins du client afin de réaliser l'inventaire du territoire, d'établir les potentiels et d'élaborer un plan d'aménagement forêt-faune.

Sixième session

190-261-AT Suivi des travaux de récolte

Le ou la technologue gère la réalisation de l'ensemble des travaux d'exploitation forestière et s'assure de leur suivi sur les terres publiques ou privées. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant(e) est capable de planifier, de superviser, d'évaluer et d'établir un bilan des travaux d'exploitation forestière réalisés.

190-262-AT Mesurage des bois abattus

Le ou la technologue doit s'assurer que les volumes de bois récoltés en forêt publique au Québec sont mesurés conformément à la réglementation en vigueur. À la suite de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure de cibler les diverses méthodes de mesurage en usage au Québec et à produire des rapports de mesurage en respectant les formes prescrites par la loi selon chacun des contextes de récolte.

190-263-AT Aménagement des forêts publiques

Le ou la technologue forestier(-ière) collabore à l'ensemble des étapes nécessaires à la confection de plans d'aménagement forestier intégré et les rapports d'intervention exigés en forêt publique. À la fin de ce cours, l'étudiant(e) est capable de décrire un territoire, proposer les bonnes interventions d'aménagement forestier et de rédiger les plans et les rapports selon le respect des normes prescrites.

190-264-AT Aménagement multiresources des forêts

Le ou la technologue forestier(-ière) collabore à l'ensemble des étapes nécessaires à la confection de plans d'aménagement forestier intégrant plus particulièrement les autres ressources de la forêt. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant(e) est en mesure de définir un territoire et de proposer les interventions relatives à la récréation et à la faune.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé².

L'évaluation est réalisée à divers moments dans le programme :

- Dans chacun des cours;
- À la fin du programme, au moyen de l'épreuve synthèse de programme (ESP) reliée au cours **Aménagement multiressources des forêts**. Les grandes lignes de l'ESP sont décrites ci-dessous.

Cette épreuve amènera l'étudiant(e) à exécuter les tâches suivantes :

- Organiser ou réaliser la cueillette d'informations relatives à la planification ou à la réalisation d'opérations forestières de récolte;
- Rédiger, analyser, interpréter ou mettre en œuvre, en tout ou en partie, un plan ou un rapport d'intervention en milieu forestier dans un contexte d'aménagement forestier durable;
- Développer un calendrier des principales étapes de réalisation, de supervision et de contrôle pour une intervention sylvicole.

² Extrait de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)

Alternance travail-études

La formule de l'Alternance travail-études (ATE) ajoute un volet concret et pratique au programme de formation. Les stages en milieu industriel offrent l'opportunité à l'étudiant(e) de mettre en pratique, dans une situation réelle de travail, les compétences acquises dans le programme d'études et permettent une intégration progressive à l'exercice de la profession. Dans le programme de *Technologie forestière* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, cette alternance prend la forme de deux stages rémunérés durant l'été, après la première et la deuxième année.

Début de la formation	1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Automne	É	É	S	É	É	S	É	É	-	-	-	-
Hiver	-	É	-	É	É	S	É	É	S	É	É	-

É : études S : stage ATE - : libre

Les avantages de la formule ATE :

- Mieux faire le lien entre la théorie et la pratique
- Confirmer son choix de carrière
- Financer partiellement ou totalement ses études
- Se familiariser avec les relations interpersonnelles en milieu de travail
- Se préparer graduellement à la pratique de sa future profession
- Être plus motivé dans ses études
- Cumuler six (6) mois d'expérience pertinente et ainsi se rendre plus compétitif sur le marché du travail
- Faciliter sa transition de l'école au marché du travail
- Ajouter une mention ATE à son diplôme

Pour être admissible à la formule ATE, l'étudiant(e) doit répondre à certaines conditions :

1. Pour postuler aux stages :

- Avoir un statut d'étudiant(e) régulier dans le programme approprié
- Acquitter les frais inhérents aux stages (100 \$ par stage)
- Pour un premier stage, l'étudiant(e) doit être en mesure de terminer sa formation dans les deux années qui suivent
- Pour un deuxième stage, l'étudiant(e) doit être en mesure de terminer sa formation dans la prochaine année
- Avoir réussi au moins 60 % de ses cours à la session d'automne précédant le stage (formation générale et formation spécifique)
- Avoir l'intention d'effectuer les deux stages prévus
- Le nombre d'heures total des deux stages doit représenter au moins 20 % du temps de formation (heures ajoutées au temps de formation) (exemple : formation de 2640 heures donc, au moins 528 heures en stages pour atteindre le 20 %)
- Les stages doivent être d'une durée moyenne de 12 semaines à temps plein

- Chaque stage est basé sur l'application des éléments de compétences ciblés du programme d'études déjà évalués par des cours

2. L'étudiant(e) s'engage à :

- S'investir personnellement dans sa démarche de recherche de stage (participer aux ateliers préparatoires organisés par le Service des stages, participer aux rencontres, respecter ses engagements);
- Fournir les documents exigés (CV, lettre de présentation, bulletin de notes);
- Compléter son journal de bord chaque semaine;
- Remettre son rapport à la fin du stage.

Formation intégrée DEP-DEC-BAC

DEP-DEC

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et les Centres de formation professionnelle en foresterie vous offrent un parcours de continuité de formation entre le DEP en Aménagement de la forêt et le DEC en *Technologie forestière*. Ceci permet aux titulaires de ce DEP de poursuivre leurs études au collégial en continuité, sans dédoublement de formation et avec une économie de temps, soit cinq sessions au lieu de six.

DEC-BAC

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a des ententes avec l'Université de Moncton et l'Université Laval pour vous offrir la possibilité d'effectuer un cheminement DEC-BAC. Ce cheminement vous permet de compléter les formations de technologue forestier et ingénieur forestier en seulement six années d'études plutôt que sept.

Annexe I

Table de correspondance pour la formation générale

Formation générale commune

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER		COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT	
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie

Formation générale propre

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER		COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT	
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	601-ABx-AT	Communication et (...)
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AAP-AT	Éthique
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	604-10x-MQ	Langue anglaise II (niveau I)
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau II)
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau III)

Annexe II

Table de correspondance pour la formation spécifique

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER		COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT		✓
00KL	Analyser la fonction de travail	190-212-AT	Introduction à la Technologie forestière	
00KM	Identifier les végétaux des forêts du Québec	190-213-AT 190-221-AT	Végétaux forestiers du Québec 1 Végétaux forestiers du Québec 2	
00KN	Effectuer des interventions relatives à la santé et à la sécurité ainsi qu'à la protection contre les incendies de forêt	190-231-AT 190-241-AT	Protection des forêts contre le feu Santé et sécurité en milieu forestier	
00KP	Traiter des données informatisées à caractère forestier	190-222-AT 190-223-AT 201-226-AT 420-216-AT	Utilisation du GPS Géomatique forestière Mathématiques en foresterie Traitement de données forestières	
00KQ	Déterminer les variables dendrométriques d'un peuplement forestier	190-214-AT 201-226-AT	Mesure des arbres Mathématiques en foresterie	
00KR	Gérer les stocks de bois abattu	190-262-AT	Mesurage des bois abattus	
00KS	Gérer des ressources humaines et matérielles	401-245-AT	Gestion d'équipes et de projets	
00KT	Classifier une station forestière	101-211-AT 190-215-AT 190-224-AT	Écologie et habitats fauniques Ressources de la forêt Écosystèmes forestiers	
00KU	Cartographier un territoire forestier	190-225-AT	Cartographie forestière et photo-interprétation	
00KV	Effectuer des travaux de prévention, de détection et de répression des insectes et des maladies des arbres	190-232-AT	Insectes et maladies des arbres	
00KW	Inventorier un territoire forestier	190-235-AT	Inventaire forestier	
00KX	Résoudre des problèmes d'organisation du travail	190-244-AT	Harmonisation en milieu forestier	
00KY	Effectuer des travaux sylvicoles antérieurs à la récolte	101-211-AT 190-233-AT 190-234-AT 190-242-AT	Écologie et habitats fauniques Régénération des forêts Traitements sylvicoles Multiplication et production de plants	
00KZ	Vérifier la conformité des interventions en milieu forestier	190-251-AT	Suivi de traitements sylvicoles	
00L0	Diriger des travaux pré-commerciaux et de remise en production d'un territoire	190-252-AT	Gestion de projets sylvicoles	
00L1	Analyser les phases de la récolte de la matière ligneuse	190-243-AT	Récolte des bois	
00L2	Proposer des interventions relatives à l'aménagement de forêts privées	190-254-AT	Aménagement des forêts privées	
00L3	Coordonner l'exécution de travaux relatifs aux infrastructures	190-253-AT	Construction en forêt	
00L4	Coordonner l'exécution de travaux de récolte de la matière ligneuse	190-261-AT	Suivi des travaux de récolte	
00L5	Participer à l'élaboration des plans et des rapports d'aménagement	190-263-AT 190-264-AT	Aménagement des forêts publiques Aménagement multiressources des forêts	

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque personne qui choisit d'étudier au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous nous attendons:

- Qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'elle définisse sur cette base son propre *projet éducatif* individuel;
- Qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *projet éducatif*.

Selon l'extrait du *Projet éducatif* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : registrariat@cegepat.qc.ca